



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-035

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (suppléant), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

Excusées donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Madame Isabelle SOULET, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Madame Isabelle CLAMET, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Budget Annexe Eau : Modification des tarifs 2023

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'afin d'atteindre l'équilibre, le budget annexe Eau nécessite une évolution des tarifs. En conséquence, il est proposé à l'assemblée de modifier, comme suit, les tarifs 2023 arrêtés lors du Conseil Communautaire en date du 13 décembre 2022 (délibération n° 2022-101) :

		TARIF 2023 HT
ARIFAT		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	95,74 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	103,00 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	158,33 €
Part proportionnelle	/ m ³	
	de 0 à 150 m ³ + de 150 m ³	1,178 € 0,589 €
MONTREDON LABESSONNIÉ		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	86,14 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	103,00 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	158,33 €
Part proportionnelle	/ m ³	1,468 €
RÉALMONT		
Part fixe	Abonnement	
	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	91,83 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	154,50€
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	237,50 €
Part proportionnelle	/ m ³	1,437€

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 081-200034049-20230413-2023_035-DE

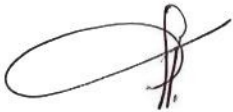
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (1 vote contre), arrête les tarifs 2023 susvisés.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA

